

Eric ANDRIEU
Député européen

Narbonne le 27 juin 2017

Monsieur Alain THIRION
Préfet de l'Aude
Préfecture de l'Aude
11000 Carcassonne

Objet : AREVA Malvésí - TDN-THOR

Monsieur le Préfet,

Je suis interpellé par les membres de l'association Rubresus sur la question du projet d'implantation d'une unité de traitement des boues nitratées et d'effluents liquides, stockés et à venir, des bassins de décantation et d'évaporation du site de Malvésí.

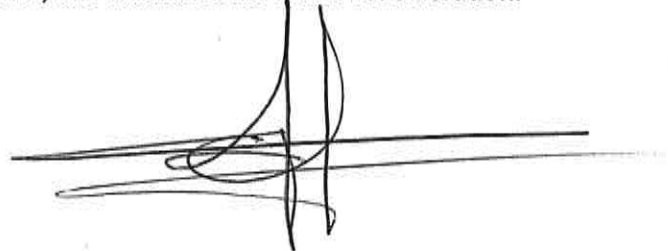
Si la nécessité du traitement des déchets d'activité générés par le site d'AREVA NC est incontestable, vous n'êtes pas sans savoir que le procédé TDN THOR voulu par la direction fait l'objet d'une contestation grandissante des populations et des communes des alentours.

Des analyses contradictoires menées par plusieurs associations locales et des citoyens très au fait de ces sujets ont déjà conduit à deux périodes de prorogation de la décision d'autorisation et au dépôt d'une motion du Conseil Municipal de Narbonne.

Je crois sincèrement qu'il serait aujourd'hui hasardeux d'autoriser l'exploitation d'un outil de traitement de déchets au cœur d'une zone densément peuplée alors que tous les doutes sur les impacts sanitaires, environnementaux et économiques ne sont pas levés.

Compte tenu de la nature extrêmement sensible de ce sujet, au regard de l'enjeu de santé humaine qui est posé, face aux doutes et à la mobilisation grandissante, je vous demande par la présente de bien vouloir reporter une fois encore votre décision sur la demande d'autorisation de l'unité de traitement TDN-THOR et, dans un esprit d'apaisement et d'écoute, permettre la mise en place d'une commission d'expertise indépendante intégrant des experts locaux. Exempte de soupçons quant à son impartialité, elle serait en charge de réévaluer l'impact du procédé TDN-THOR et les alternatives envisageables sur des bases acceptées par tous.

En vous remerciant, je vous prie de croire, monsieur le Préfet, en l'assurance ma haute considération.



Eric ANDRIEU
Député Européen